



**PROJET PEDAGOGIQUE**

**FORMATION INFIRMIERE**

**2017-2018**

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 3
<u>CHAPITRE I : L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE DU CENTRE HOSPITALIER DE GUERET</u>	P 6
I-1. <u>LA SITUATION ET LES MISSIONS DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE</u>	P 6
I-2. <u>L'ORGANIGRAMME DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE</u>	P 7
I-3. <u>LA DEMARCHE QUALITE</u>	P 8
I-4. <u>LES RESSOURCES DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE</u>	P 10
I-4-1. LES MOYENS HUMAINS	P 10
I-4-2. LES MOYENS MATERIELS	P 11
I-5. <u>LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE</u>	P 12
<u>CHAPITRE II : LA FORMATION INFIRMIERE</u>	P 13
II-1. <u>LES CONCEPTIONS DE LA FORMATION</u>	P 13
II-2. <u>LES MODALITES D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION</u>	P 15
II-2-1. LES MODALITES PEDAGOGIQUES	P 17
II-2-2. L'ALTERNANCE	P 27
II-2-3. LE PARCOURS DE STAGE	P 27
II-2-4. L'EVALUATION	P 30
II-3. <u>LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE</u>	P 31
II-4. <u>LES AXES DE PROGRES : OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS</u>	P 32
BIBLIOGRAPHIE	P 34

# INTRODUCTION

Les besoins de santé, l'évolution démographique, sociétale et économique amènent notre système de santé à évoluer et à s'adapter en permanence. Ces évolutions demandent aux futurs professionnels de santé de s'adapter et d'acquérir des compétences nouvelles. L'étudiant durant sa formation initiale devra développer des aptitudes et des capacités à apprendre pour s'adapter à ces changements tout au long de son futur exercice professionnel.

Plus localement, le positionnement de l'institut de formation en soins infirmiers est unique sur le département de la Creuse. Il est rattaché au centre hospitalier (CH) de Guéret, en tant qu'établissement gestionnaire. Depuis juillet 2016, le CH de Guéret adhère au nouveau groupement hospitalier de territoire (GHT) conformément à la loi de santé du 26 janvier 2016. Ce nouveau positionnement au sein d'un maillage territorial au-delà du département, amène des perspectives d'ouvertures et de partenariats autour de politiques partagées avec les autres établissements du GHT, dont font partie les 5 autres instituts de formation du Limousin.

La réforme des études d'infirmier date de 2009. Elle s'appuie sur une nouvelle conception de la formation par l'acquisition et la validation des 10 compétences professionnelles nécessaires à l'exercice professionnel et pour l'obtention du diplôme d'Etat. Dans ce contexte de réforme, l'intégration au processus de Bologne a permis la convergence de la formation au niveau européen et donne au futur diplômé l'octroi d'un diplôme grade licence. Ainsi, la formation initiale IDE rentre dans le cursus universitaire LMD et donne des perspectives de poursuite d'études au niveau master jusqu'au doctorat.

La dernière **conférence de santé** du 11 février 2016, dont le thème était : « innover pour mieux former les professionnels » apporte des perspectives d'évolution à la fois sur **les pratiques pédagogiques en lien avec les nouvelles technologies**, les conditions matérielles pour les étudiants, **le renforcement des partenariats avec l'université**, les perspectives d'évolution de carrière **sur le développement des pratiques avancées** pour les futurs professionnels et l'émergence d'**un corps enseignants-chercheurs paramédical**.

Par ailleurs, un autre enjeu sera de répondre aux besoins territoriaux de santé. Le Limousin est identifié comme ayant une population des plus âgées d'Europe. Les perspectives démographiques notamment en Creuse et en Limousin, prévoient une progression à la hauteur de 40 % pour la tranche 85 ans et plus, d'ici 2030.<sup>1</sup> Ces données présagent l'impact des besoins en professionnels compétents dans la prise en charge du grand âge que ce soit à domicile, en structure médico-sociale comme hospitalière. Cet état de faits, nous amène à développer pour les futurs professionnels des compétences et des valeurs du prendre soin et de la relation à l'autre en s'appuyant sur le concept d'humanité, philosophie partagée par la direction des soins du Centre Hospitalier de Guéret.

Un autre enjeu sociétal est de s'inscrire dans une politique de développement durable. Des connaissances seront intégrées au cours de la formation, notamment dans le domaine du développement durable, permettant au futur professionnel d'acquérir des comportements éco-responsables. La formation initiale est le vecteur facilitant l'acquisition de ces comportements et l'adhésion à ces mêmes valeurs. Le futur professionnel de santé devient porteur de messages dans une posture d'éducateur à la santé (ACTION N°6).

**Une concertation de l'ensemble de l'équipe pédagogique** a permis d'identifier l'ensemble de ces enjeux et les éléments qui vont influencer et déterminer les éléments structurants du projet pédagogique.

Le projet pédagogique de la formation infirmière formalise l'organisation générale de la formation et les moyens pédagogiques utilisés. Il s'appuie sur les textes officiels et le référentiel relatifs à la formation IDE. Le contexte influence les modalités pédagogiques qui seront utilisées afin d'apporter le socle des compétences de base nécessaire à la construction du futur professionnel pour qu'il puisse s'intégrer pleinement à notre système de santé.

---

<sup>1</sup> Rapport N° 227-B juillet 2010 ORS du Limousin «aide à l'identification des besoins de santé en région limousin et dans ses territoires.»

C'est un outil de travail pour tous les acteurs de la formation. Il décline nos valeurs et notre conception de la formation initiale. Il est le fil conducteur de l'accompagnement du futur professionnel dans un parcours individualisé.

La formation **amène l'étudiant à devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif qui développe des ressources, reconnaît ses émotions en tenant compte d'une éthique professionnelle**, c'est-à-dire un professionnel apte à faire des liens, à travailler en interdépendance avec d'autres professionnels, à former ses pairs (culture, identité, compétence), à développer l'art infirmier.

L'étudiant est acteur de sa propre construction en tant que futur professionnel de santé. Elle nécessite un engagement de la personne dans son processus d'évolution tout au long de sa formation.

La professionnalisation de l'étudiant ne peut se concevoir sans un **partenariat fort avec les terrains de stage** assurant le principe de l'**alternance**, pour donner à l'étudiant la possibilité de vivre la diversité des situations de soins et de se préparer ainsi aux différentes modalités d'exercices professionnels.

La formation actuelle des étudiants en soins infirmiers nécessite une plus grande concertation entre tous les acteurs. Elle garantit des prestations de formations pertinentes, actualisées et innovantes.

**Le projet pédagogique s'appuie sur des conceptions partagées autour de 4 axes :**

- **notre conception de la pédagogie déployée à l'IFSI de Guéret**
- **notre vision de l'étudiant**
- **notre conception du métier de formateur**
- **notre conception du stage comme lieu privilégié d'apprentissage à l'exercice du métier infirmier**

Associer à chacun de ces axes, des actions d'amélioration ou de développement sont identifiées ce qui fait du projet pédagogique un outil évolutif et dynamique. Il donne du sens à notre engagement et assure une adaptation constante pour assurer une pédagogie active et innovante au service des étudiants.

# CHAPITRE I :

## **L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE DU CENTRE HOSPITALIER DE GUERET**

### **I-1. LA SITUATION ET LES MISSIONS DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE :**

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de Guéret au préalable implanté en centre-ville, intègre ses locaux actuels en 1977, dans un environnement verdoyant, à proximité du Centre Hospitalier de Guéret.

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé est le seul du département de la Creuse. C'est un service du Centre Hospitalier de Guéret.

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé assure les missions suivantes :

- formation initiale des infirmiers,
- formation initiale des aides-soignants,
- formation continue,
- participe à la préparation aux concours A.S. et I.D.E. en collaboration avec le GRETA Creuse,
- accueil des étudiants cadres de santé.

Actuellement, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé est agréé pour une capacité de :

- \* 81 étudiants par promotion à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers,
- \* 80 élèves aides-soignants en cursus complet à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants,
- \* 20 élèves aides-soignants en cursus partiel (auxiliaires de vie sociale ou aides à domicile, ambulanciers, assistantes de vie aux familles, aides médico-psychologiques, validation des acquis de l'expérience), et élèves revalidants.

Au-delà de ses missions de formation des futurs professionnels de la santé, filière paramédicale, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé est un réel lieu de rencontres, d'échanges pluri-professionnels entre les étudiants, les élèves aides-soignants, les infirmiers et les formateurs mais aussi avec les unités de soins, les intervenants extérieurs (professionnels, tuteurs et référents de stage, usagers du système de santé, associations...) sans oublier les correspondants universitaires de l'Université de Limoges.

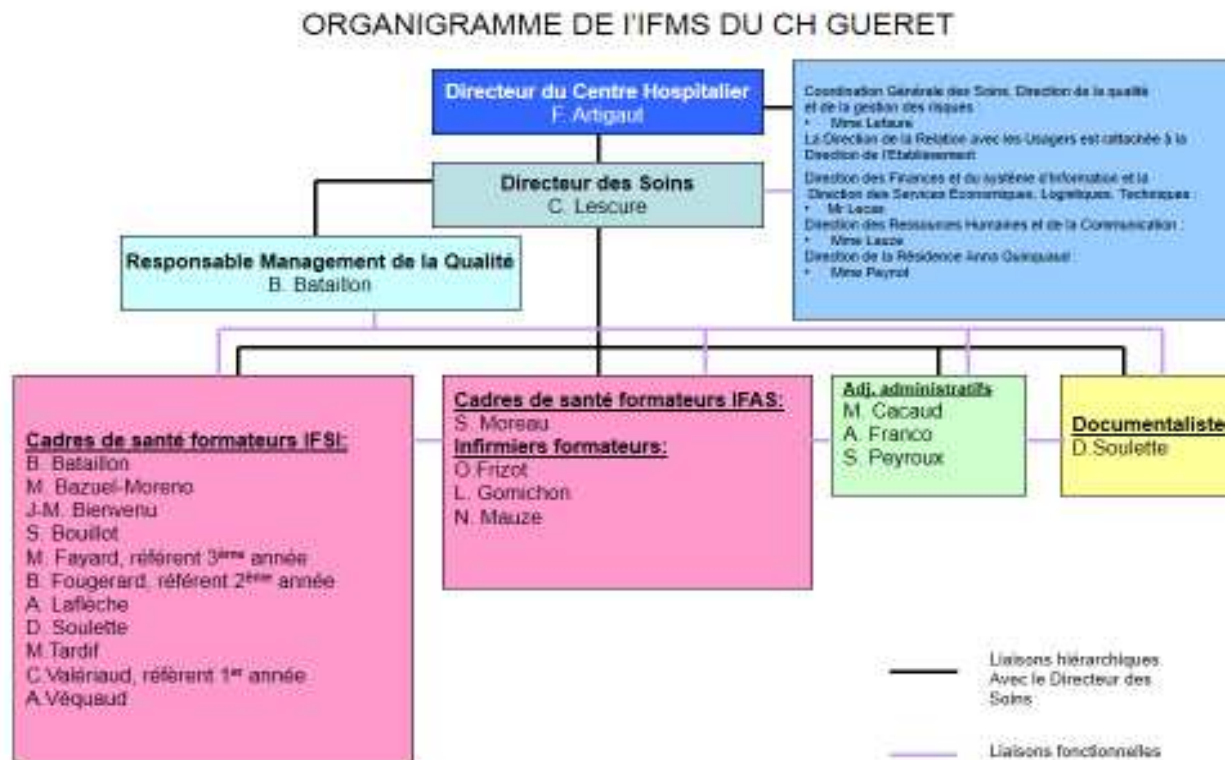
Aller à la rencontre des autres, s'exprimer et être à l'écoute sont des principes à acquérir pour apprendre à travailler ensemble et atteindre des objectifs communs dans le but de travailler mieux. L'Institut et les formateurs sont des ressources pour faciliter les échanges entre les étudiants et les différents intervenants.

Pour cela, l'Institut développe également la **mission de formation continue** permettant l'actualisation et l'acquisition de nouvelles compétences des professionnels de santé dans le dispositif DPC.

Le centre de documentation est un lieu permettant aux étudiants et aux formateurs de trouver des sources documentaires utiles pour la construction des savoirs et l'enrichissement professionnel. Un partenariat avec l'université de Limoges permet des échanges documentaires et élargit ainsi nos bases de données.

## I-2. L'ORGANIGRAMME DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE :

(Celui-ci est amené à évoluer en fonction des mouvements des personnels considérés) :



## I-3. LA DEMARCHE QUALITE :

Depuis 2013, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé est engagé dans une **démarche qualité et de certification ISO 9001**. La politique qualité est formalisée au travers du manuel qualité et d'un plan pluriannuel d'amélioration de la qualité. Un tableau d'amélioration continue de la qualité (TAQ) permet de suivre les actions mises en place suite à des dysfonctionnements. En juin 2017, la société AFNOR a renouvelé la certification ISO 9001 V2015 pour 3 ans.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les exigences de l'enseignement supérieur et des recommandations de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) : «Les établissements d'enseignement supérieur se doivent de mettre en œuvre une politique et des procédures associées pour conduire à l'auto-évaluation de leurs activités. Il leur appartient de développer une stratégie visant à l'amélioration continue de la qualité afin de mesurer l'efficacité des actions qu'ils conduisent. La stratégie, la politique et les procédures mises en œuvre doivent avoir un statut officiel et être rendues publiques. Elles doivent prévoir un rôle pour les étudiants et les autres parties intéressées»<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.



# Certificat

Certificate

N° 2014/59174.3

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :  
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

## INSTITUT DE FORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GUERET

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

REALISATION DE FORMATIONS AUX METIERS DE SANTE, IFSI et IFAS, ET CONCEPTION ET  
REALISATION DE FORMATIONS CONTINUES POUR LES PERSONNELS DE SANTE.  
PROVISION OF HEALTH, NURSE (IFSI) AND NURSING AUXILIARY (IFAS) TRAINING COURSES;  
DESIGN AND PROVISION OF CONTINUING TRAINING FOR HEALTH STAFF.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

**ISO 9001 : 2015**

et est déployé sur les sites suivants :  
and is developed on the following locations:

26 CHEMIN DES AMOUREUX CENTRE HOSPITALIER FR-23011 GUERET CEDEX

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-06-25

Jusqu'au  
until

2020-06-24

Organisme certificateur / Certification body : AFNOR Certification  
11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).  
COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark



AFNOR is a full member of the IONet network / AFNOR est membre à part entière du réseau IONet

#### I-4. LES RESSOURCES DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE :

##### I-4-1. LES MOYENS HUMAINS :

La Direction de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé est assurée par le Directeur des Soins, membre de l'équipe de Direction du Centre Hospitalier.

**Le Directeur** des Soins de l'Institut est responsable :

- de la conception du projet pédagogique,
- de l'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue,
- de l'organisation de l'enseignement théorique et clinique,
- du contrôle des études,
- de l'animation et de l'encadrement des formateurs,
- des activités de recherche au sein de l'Institut,
- du fonctionnement général de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé incluant la gestion administrative et financière.

**L'équipe de formateurs de l'IFSI** est composée de 12 formateurs.

Ils participent à :

- l'élaboration du projet pédagogique,
- l'enseignement théorique et clinique,
- l'évaluation continue des étudiants.

Sous la responsabilité du Directeur des Soins de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, ils :

- mettent en application le projet pédagogique,
- organisent et mettent en place le programme de formation,
- préparent les objectifs pédagogiques,
- prévoient les méthodes d'apprentissage en tenant compte des modifications sociétales dans le rapport au savoir,
- élaborent et mettent en place les moyens d'évaluation,
- participent au concours d'admission et aux épreuves du diplôme d'État,
- animent et favorisent les échanges entre les étudiants,
- permettent lors des analyses de pratique, la prise de recul indispensable à l'amélioration des pratiques professionnelles,
- accompagnent les apprenants à devenir des professionnels de la santé compétents,
- travaillent en collaboration avec les universitaires,
- travaillent en partenariat avec les acteurs du terrain,
- contribuent à l'amélioration de la Qualité.

**Les secrétaires**, au nombre de 3, assurent l'accueil, la gestion administrative et logistique de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé. Elles ont un rôle important d'accueil à la fois pour les intervenants extérieurs et pour les étudiants notamment sur les questions logistiques et administratives de leur formation. Elles sont d'une aide précieuse pour l'équipe pédagogique par leur apport technique sur des aspects bureautiques.

**Les services prestataires** : l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé travaille en étroite collaboration avec les différents services du Centre Hospitalier de Guéret : la direction (DG,



DRH, les services financiers), mais également avec les services logistiques : la blanchisserie, le service informatique, la pharmacie, le service Biomédical, les services techniques.

#### I-4-2. LES MOYENS MATERIELS :

Depuis la rentrée 2017, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé utilise un **logiciel métier** pour la gestion du dossier de l'étudiant et pour la planification des enseignements et stages (ACTION N°1).

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé dispose de :

- 9 salles de cours ou de TD,
- 2 salles de travaux pratiques dotées de matériel d'apprentissage (mannequins), 1 des salles sur le dernier trimestre 2017 fera l'objet de travaux pour devenir un laboratoire de simulation (ACTION N°2),
- 1 centre de documentation et d'information doté de matériel informatique,
- 1 amphithéâtre équipé d'un système de visioconférence,
- matériel audio-visuel (vidéoprojecteurs, rétroprojecteurs, télévisions, lecteurs CD et cassettes vidéo...) pouvant être utilisé dans toutes les salles de cours,
- 2 zones de détente équipées avec possibilité pour les étudiants de prendre leurs collations (2 réfrigérateurs, 2 fours micro-ondes, des distributeurs de boissons, téléviseur...),
- 1 zone de détente pour les formateurs,
- le secrétariat est organisé avec un bureau accueil et de 2 bureaux de gestion administrative et de gestion de RDV,
- chaque formateur dispose d'un bureau,
- des locaux techniques sont réservés aux agents d'entretien,
- des sanitaires sont disponibles sur chaque étage.

#### I-5. LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE :

Les étudiants bénéficient :

- d'une carte d'étudiant,
- des prestations offertes par le CROUS,
- d'un accès à la médiathèque municipale de Guéret,
- d'un réseau de bus Agglo'BUS,
- un accès au service de documentation de l'université, sous réserve de l'ouverture du compte universitaire.

Au sein de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, les étudiants disposent :

- d'un salon de détente,
- d'un distributeur de boissons et de friandises,
- d'une douche,
- des prestations offertes par le Centre Hospitalier (blanchisserie, self, amicale...),
- d'un temps d'échange entre les différentes promotions : le conseil de la vie étudiante,
- d'un accès WIFI gratuit (UNILIM).

# **CHAPITRE II :**

## **LA FORMATION INFIRMIERE**

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une inter professionnalité.

### **II-1. LES CONCEPTIONS DE LA FORMATION :**

La formation est basée sur un **engagement** entre 3 acteurs :

- l'Institution,
- l'étudiant,
- le formateur.

Cet engagement s'ancre dans un processus d'apprentissage à l'acquisition de compétences reposant sur **l'alternance entre du temps en institut et en stage.**

#### **L'INSTITUTION :**

Elle est garante des modalités d'application du programme officiel dans le respect du cadre règlementaire.

A l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, l'étudiant bénéficie d'un apport de connaissances. Il développe des capacités et des compétences. C'est un **lieu de réflexion, un lieu d'accompagnement et d'évaluation.**

Les valeurs de l'Institut sont partagées par l'ensemble de l'équipe. Elles sont cohérentes avec les valeurs des professionnels de santé : **Le respect, la solidarité, le sens de la responsabilité et la rigueur.**

La formation permet la préparation progressive à l'exercice du métier infirmier. Elle développe chez l'étudiant sa **conscience professionnelle**, son sens des **responsabilités**, ses capacités de **collaboration** lui permettant d'agir efficacement dans les situations professionnelles.

#### **L'ETUDIANT :**

La formation Infirmière est une formation d'**adulte** apportant les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Le principe de la formation par **l'alternance** permet à l'étudiant de construire son propre **processus de professionnalisation.**

A son arrivée, l'étudiant est porteur d'un **projet personnel.** Celui-ci est riche de son histoire, de ses valeurs, de ses motivations, de ses représentations et de ses aptitudes à réussir.

Ce projet évolue vers un **projet de formation** qui se construit au fur et à mesure des enseignements, des stages, des échanges entre les étudiants et à partir de l'accompagnement des formateurs. Lors de ces apprentissages, l'étudiant se construit son identité professionnelle. Ce cheminement est nécessaire pour être autonome et construire **son futur projet professionnel.**

**L'étudiant s'engage à acquérir les compétences professionnelles attendues et à respecter les règles et les valeurs institutionnelles et professionnelles.** Il est **acteur** de son apprentissage. Il s'implique dans la formation. Il est responsable de son projet qu'il porte. Il est considéré comme **adulte responsable** de ses actes.

## LE FORMATEUR :

C'est un **professionnel de santé diplômé cadre de santé** (ou en cours de projet professionnel) **chargé d'accompagner l'étudiant tout au long de son parcours de formation :**

- il est garant de la mise en œuvre des enseignements en s'appuyant sur les textes réglementaires,
- il fait appel à des professionnels de terrain pour concrétiser les enseignements,
- il est au fait des évolutions du système de santé **en assurant un lien avec les professionnels de terrain,**
- il possède **des compétences et des expertises** spécifiques. Il est riche de ces propres expériences. Il est **porteur de la culture soignante,**
- il est celui qui **accompagne** l'étudiant pour le guider, lui permettre d'être autonome dans son processus de formation. Il va encourager le questionnement et aider à l'analyse réflexive pour permettre à l'étudiant de mieux comprendre, intégrer, agir et transférer,
- il s'adapte aux évolutions professionnelles par la réactualisation de ses connaissances dans le cadre de la formation continue et du DPC (ACTION N°6),
- chaque formateur est référent et/ou co-référent d'unités d'enseignements et de missions spécifiques (planification des stages, référent d'année de formation, référent de stage et référent de suivi pédagogique). Ces responsabilités font appel à des compétences en pédagogie, en ingénierie pédagogique, en organisation et en coordination. Chaque situation exigera pour le formateur **une posture spécifique afin de remplir son rôle et sa mission** (ACTION N°4).

Afin de permettre une pédagogie active et actuelle, le formateur sera dans une dynamique créative, innovante et **réflexive** (capacités d'adaptation, de réaction et d'écoute des apprenants), car les échanges avec les étudiants sont sources d'enrichissement pour les formateurs.

## II-2. LES MODALITES D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION :

La formation doit permettre de préparer progressivement à l'exercice du métier d'infirmier et de développer chez l'étudiant sa **conscience professionnelle**, sa **responsabilité**, sa **pratique réflexive** lui permettant d'agir dans les situations professionnelles.

Selon la définition du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière :

*« La formation est centrée sur l'approche par compétences. La compétence c'est la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances et des comportements. Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'à travers de l'activité. »*

**LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE** se fait selon 3 paliers :

### **COMPRENDRE - AGIR - TRANSFERER**

Pour se faire, l'étudiant devra :

- **acquérir des connaissances pour comprendre les situations,**
- **s'expérimenter à partir de situations concrètes** (compréhension des situations, observation, analyse des situations rencontrées et analyse des erreurs),
- **conceptualiser et s'adapter à de nouvelles situations.**

Le principe de l'apprentissage en soins infirmiers est une **démarche personnelle**. La **motivation et l'implication sont des éléments essentiels**.

Les modalités pédagogiques de la formation vont permettre de guider l'apprentissage des futurs professionnels en :

- les accompagnants dans la construction de leur identité professionnelle,
- mobilisant les connaissances,
- suscitant le questionnement et la curiosité,
- favorisant l'interactivité,
- favorisant le positionnement professionnel.

**L'ANALYSE REFLEXIVE** est au cœur de la démarche pédagogique car elle participe à l'étayage de la construction des connaissances. Elle permet aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction des compétences. Les analyses de pratiques en situation de stage sont un travail d'analyse fait par l'étudiant lui permettant de poser un questionnement, d'analyser les situations à partir de ses savoirs, des observations, des échanges avec les professionnels et les sujets du soin. L'exploitation de ce travail avec l'équipe pédagogique, le tuteur de stage et l'étudiant va participer à la construction professionnelle. La posture réflexive de chacun dans sa mission va permettre à l'étudiant d'être dans le schéma : je comprends, j'agis, je transfère et donc d'être dans une situation apprenante. Ces analyses vont contribuer au long de la formation à la transférabilité des savoirs à d'autres situations de soins.

## II-2-1. LES MODALITES PEDAGOGIQUES :

La formation se déroule en 3 ans<sup>3</sup>. L'organisation pédagogique permet la **progression dans les apprentissages, la posture professionnelle et l'acquisition de compétences**. **L'équipe pédagogique a le souci de proposer des enseignements en lien avec la réalité de notre système de santé tout en s'appuyant sur les bonnes pratiques et des connaissances.**

**Les moyens pédagogiques sont diversifiés** : cours magistraux, visioconférence, travaux dirigés, travaux personnels guidés, suivi pédagogique, simulation. A ce jour, de nouveaux outils, tel que l'accès aux plateformes pour l'enseignement à distance par le biais d'internet, sont utilisables. L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé sera amené à développer ces types d'outils pour actualiser et développer de nouvelles modalités d'enseignements en s'inscrivant dans la dynamique régionale (ACTION N°7).

L'Institut de Formation aux Métiers de la Santé et le Centre Hospitalier de Guéret sont partenaires pour la création du centre de **SIMULATION EN SANTE**. Cet outil innovant apportera à l'Institut un nouveau moyen pédagogique. En effet selon le rapport de mission HAS de 2012 «état de l'art en matière de simulation dans le domaine de la santé», il est mis en évidence l'intérêt de la simulation dans le domaine des pratiques, la gestion des risques et l'évaluation. La simulation permet de réaliser, de s'exercer à des situations cliniques diverses amenant l'étudiant à être acteur, observateur et critique de sa propre pratique. La simulation permet d'augmenter l'opportunité d'expérimenter le travail en pluridisciplinarité.

C'est également l'apprentissage vers la capacité future du professionnel à analyser à sa propre pratique dans des situations d'évènements indésirables lors de son exercice professionnel. Dans l'attente de ce projet, un laboratoire de simulation va être organisé sur le site de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé. Les échéances d'utilisation du laboratoire de simulation sont prévues pour le dernier trimestre 2017 (ACTION N°2).

Le **SUIVI PEDAGOGIQUE** est un des **supports essentiels** de la formation : il permet un parcours individualisé et personnalisé, c'est-à-dire adapté au projet de l'étudiant, à son niveau d'apprentissage. Ce parcours tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences au regard du portfolio et des évaluations des différents domaines d'enseignement.

Le suivi pédagogique est une méthode pédagogique **interactive**, dans un cadre défini et obligatoire lui donnant les moyens :

- d'affirmer son engagement dans sa formation,
- de repérer son processus d'apprentissage,
- de s'auto évaluer,
- d'apprécier les compétences acquises au cours de la formation en alternance,
- d'évoluer dans l'élaboration de son projet professionnel.

Le suivi pédagogique est réalisé sur les 3 ans par un cadre de santé formateur de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, référent d'un groupe d'étudiants.

Il peut être réalisé en groupe restreint ou individuellement. Il est obligatoire. Il est programmé et apparaît sur l'emploi du temps. Il peut être planifié à la demande de(s) l'étudiant(s) ou du formateur.

Une rencontre avec le formateur référent du suivi pédagogique a lieu :

- avant chaque départ en stage,
- au retour de chaque stage,
- à la fin de chaque semestre,

---

<sup>3</sup> Référentiel : recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession. Réf 531200 Berger Levraut mise à jour le 15 /03/2015

- selon le parcours de l'étudiant et des éventuelles difficultés rencontrées.

Chaque rencontre donne lieu à un écrit, intégré dans le dossier «suivi pédagogique».

Un contrat pédagogique personnalisé peut être mis en place pour accompagner certains étudiants, notamment lors de redoublement.



## **FOCUS SUR DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

L'organisation des enseignements et la pédagogie associée s'appuient sur le référentiel de formation relatif aux textes de la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession. L'équipe pédagogique construit des modalités pédagogiques tout en restant dans le cadre référencé, créant ainsi les conditions favorables à l'apprentissage et à la connaissance.

### **La 1<sup>ère</sup> année : semestres 1 et 2**

Elle permet la découverte du métier, du système de santé, des interactions professionnelles, des valeurs, des droits et des devoirs.

#### **UE 2.10.S1 - INFECTIOLOGIE HYGIENE**

##### Objectifs :

- Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage.
- Réaliser un traitement des mains par friction hydro-alcoolique en respectant les règles de bonnes pratiques.

##### Déroulement :

Travaux pratiques en quart de promotion : traitement des mains par friction hydro-alcoolique, utilisation du *caisson pédagogique* qui permet à chaque étudiant d'évaluer par lui-même l'efficacité de sa pratique.

#### **UE 5.1.S1 - ACCOMPAGNEMENT DANS LA REALISATION DES SOINS QUOTIDIENS**

Les formateurs dans le cadre de TD font réfléchir les étudiants sur les valeurs soignantes au profit de l'accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

### Objectifs du TD :

- Mobiliser les savoirs de l'UE 4.1.S1 sur les principes de base et valeurs des soins infirmiers.
- Permettre aux étudiants une appropriation des valeurs et qualités retenues par l'équipe pédagogique, dans le cadre conceptuel de la formation à l'IFSI de Guéret, en lien avec différentes philosophies de soins étudiées lors de l'unité 4.1.S1 (humanité, planetree, Walter Hesbeen).
- Développer la créativité des étudiants.

### Consignes :

- A partir des valeurs et qualités du cadre conceptuel de la formation à l'IFSI de Guéret, du projet pédagogique de l'IFSI remis en début de formation, identifier selon vous celles qui sont sollicitées pour l'accompagnement de la personne dans ses soins quotidiens.
- Proposer **votre conception** de chaque valeur ou qualité.
- Expliquer en quoi il est nécessaire de développer ces valeurs et qualités au profit de l'accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Proposer une illustration (citation, proverbe, image...) pour chacune d'elles.
- Créer un support de présentation de votre travail en faisant preuve de créativité.
- Vous avez la possibilité de rajouter d'autres valeurs et qualités. La présentation devra permettre d'identifier les qualités et valeurs qui sont issues du projet pédagogique et celles que vous souhaitez rajouter.

### Déroulement :

- Travail en 1/3 de promotion : 4 heures
- Présentation du travail de chaque groupe en présence de professionnels intervenant sur la philosophie de soins PLANETREE et sur la philosophie de soins de Walter HESBEEN.

## UE 2.3.S2 - SANTE, MALADIE, HANDICAP, ACCIDENT DE LA VIE

Au terme des enseignements de cette unité d'enseignement, une journée est organisée autour d'ateliers abordant différents types de handicaps.

### Atelier sur le handicap physique :

#### Objectifs :

- Permettre aux étudiants de partager le quotidien d'une personne paraplégique.
- Sensibiliser aux difficultés liées à l'utilisation de fauteuil roulant, béquilles, atèles.

#### Description :

Rencontre et débat avec Mr T, paraplégique, sur son vécu et l'organisation de sa vie professionnelle et familiale au quotidien.

### Atelier Handicap Mental :

Intervenant : professionnels de l'ADAPEI 23

#### Objectif :

Présenter les troubles et difficultés rencontrés par une personne atteinte de handicap mental, faire prendre conscience que des solutions existent pour permettre aux personnes handicapées mentales d'être mieux intégrées dans la société.

### Atelier Centre de recherche Autistique :

Intervenant : CRA Limoges

#### Objectif :

Comprendre et détecter les conséquences et la prise en soins des personnes autistes.

#### Description :

Cours magistral en grande promotion sur les troubles autistiques et exercices pratiques à partir de différents supports vidéo en 1/6 de groupe.



## La 2<sup>ème</sup> année : semestres 3 et 4

Elle permet une amorce de professionnalisation et de responsabilisation et facilite le positionnement et l'acquisition des activités professionnelles principales dans l'offre de soins.

### UE 4.2.S3 - SOINS RELATIONNELS

#### Objectifs :

Développer les capacités des étudiants à analyser une situation relationnelle et à conduire un entretien d'aide.

#### Modalités pédagogiques :

- La méthode pédagogique utilisée est la simulation en santé, à partir de scénarii évoquant des situations de soins problématiques.
- Ces scénarii en présentiel sont cogérés par un psychologue et un formateur de l'IFSI.
- Ce temps de formation fait prendre conscience de l'importance du cadre et de la place de la réflexion éthique dans l'utilisation de la simulation en santé. Cette exigence impose une posture pour les étudiants et les formateurs en adéquation avec les valeurs du prendre soin et de ce fait contribue au développement de la compétence relationnelle.

#### Déroulement :

##### Organisation des TD :

- 1/3 de promotion divisé en 2 groupes,
- exploitation de 2 scénarii/2 H,
- 8 séances de 2 heures,
- les étudiants changent de binôme de formateurs à chaque séance.

### **UE 3.5.S4 - ENCADREMENT DES PROFESSIONNELS DE SOINS**

**Objectif :**

Inciter la future posture d'encadrant.

**Modalité :**

Dans le cadre du partenariat avec le GRETA, nous demandons aux étudiants de se mettre dans une situation de présentation d'une structure et d'accueil de candidats préparant le concours d'entrée à l'IFSI.

**Déroulement :**

- Par 1/3 de promotion, vous allez recevoir 16 candidats au concours d'entrée à l'IFSI.
- 2 heures pour organiser leur venue et vos interventions dans le but d'optimiser leur réussite au concours.
- Restitution en grand groupe.

### **UE 4.4.S4 - THERAPEUTIQUE ET CONTRIBUTION AU DIAGNOSTIC MEDICAL**

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, un partenariat est mis en place avec l'Établissement Français du Sang (EFS) de GUERET. Ce partenariat a 2 objectifs :

- Faire découvrir aux étudiants en Soins Infirmiers de 2<sup>ème</sup> année l'organisation d'un EFS afin de connaître le fonctionnement, l'importance de la traçabilité et le conditionnement des produits sanguins.
- Organiser une journée «don de sang» afin que, sur la base du volontariat, certains étudiants réalisent un 1<sup>er</sup> don.

## **UE 4.6.S4 ET UE 5.4.S4 - SOINS EDUCATIFS ET PREVENTIFS ; FORMATION DES PROFESSIONNELS**

Ces 2 unités d'enseignement ont pour thème commun la promotion de la santé et la prévention. Ces unités permettent de valoriser le rôle éducatif et préventif de la profession d'infirmière.

Il s'agit d'élaborer une démarche de promotion de la santé (éducation à la santé, éducation thérapeutique du patient) en interdisciplinarité.

Une collaboration tripartite s'est construite entre l'IFSI, des conseillers méthodologiques et des partenaires venant de différents horizons comme l'Education Nationale (collège, lycée,...), des structures médico-sociales (ADAPEI, EHPAD, MAS,...), des structures d'accueil pour enfants (crèches), des associations (ASALEE, Rondisport,...) et des centres hospitaliers (Centre Hospitalier de Guéret, Centre médical national de Sainte-Feyre).

### Objectifs :

- Faire expérimenter aux étudiants ce volet préventif et éducatif en réalisant des projets d'éducation.
- Travailler auprès de populations diverses : enfants, adolescents, personnes présentant un Handicap, personnes âgées,...
- Ouvrir l'IFSI sur des structures.

En 2018, des projets seront partagés entre les étudiants de l'IFSI et des étudiants du DUT du Campus Universitaire de GUERET.

## La 3<sup>ème</sup> année : semestres 5 et 6

Elle permet le renforcement de la responsabilisation, l'engagement professionnel, le positionnement dans le projet professionnel de l'étudiant et son intégration dans le système de santé.

### UE 3.4.S4 ET UE 3.4.S6 - INITIATION A LA DEMARCHE DE RECHERCHE ET UE 5.6.S6 - ANALYSE DE LA QUALITE ET TRAITEMENT DE DONNEES SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELLES

#### Objectifs :

##### Pour les étudiants :

Les finalités de l'UE 3.4.S4 sont de former un futur infirmier capable de retrouver seul des éléments actualisés sur la pratique professionnelle pour formuler une problématique, construire un questionnement précis, permettant l'exploration d'une question. Pour ce faire l'étudiant :

- «...doit comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées et doit être capable de lire et d'utiliser des résultats de recherche...»,
- «...concevoir une démarche plus structurée lors de son travail de mémoire centré sur l'étude d'une question professionnelle... ».

Les finalités de l'UE 5.6.S6 sont de permettre à l'étudiant, futur professionnel, d'analyser une question relevant des soins, de l'explorer en regard de ressources documentaires et scientifiques, d'utiliser des données probantes, tout ceci en vue de réaliser une étude critique permettant de formuler une ou des hypothèses avec pour objectif de proposer une poursuite de l'exploration en rédigeant un protocole d'enquête.

##### Pour l'institut :

Contribuer à une cohérence de fonctionnement des instituts de la région limousin, d'harmoniser les principes d'apprentissage et de réfléchir à la validation et au niveau attendu, tout en gardant un principe d'autonomie dans le choix des intervenants (ACTION N°8).

Modalités :

*Pour les étudiants :*

Dès le semestre I, les étudiants sont accompagnés dans la recherche de bibliographie et sont initiés à toutes les méthodologies de recherche en sciences infirmières dans toutes les unités d'enseignement ; des articles scientifiques seront intégrés dans les cours magistraux, les TD et les évaluations ; des données probantes sont mobilisées lors des enseignements.

*Pour l'institut :*

Du 19 mai 2016 au 17 mai 2017, le groupe de travail constitué de 2 directeurs d'IFSI et 8 formateurs référents de ces unités d'enseignement s'est réuni 6 fois afin d'élaborer un glossaire permettant de mettre le même sens sur les termes employés ; des grilles d'évaluation pour les unités d'enseignement 3.4.S4 - S6 (initiation à la démarche de recherche) et 5.6.S6 (analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles) pour avoir un socle commun ; le rôle du guidant (directeur de mémoire) et les attendus de l'accompagnement. L'aboutissement de ce travail est la mise en test en juin 2017, après validation, des grilles d'évaluation du 3.4.S6 et du 5.6.S6.

La répercussion de ce travail au niveau de la formation est donc une formation par la recherche avec une recension bibliographique avec référencement et analyse critique, quelle que soit l'unité d'enseignement abordée.

#### **UE 4.5.S5 : SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE : (ACTION N°9)**

Objectif :

Développer et faire partager une culture palliative chez les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants dans le cadre de l'inter professionnalité.

Modalités :

A partir de situations, les apprenants en font une analyse et proposent une prise en soin éthique dans le cadre de situations palliatives et de fin de vie.

Déroulement :

En groupe de 25 apprenants.



#### **II-2-2. L'ALTERNANCE :**

La formation est une **dynamique** d'apprentissage qui passe par l'enseignement en Institut et en stage.

L'alternance permet l'intégration progressive des compétences à partir des situations d'apprentissage du terrain.

Le programme de formation met en place une alternance entre l'acquisition des savoirs et les pratiques. Ce dispositif de formation est basé sur le **partenariat entre l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, les terrains de stages et l'étudiant**. Chaque mise en stage fait l'objet d'une convention entre l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, le terrain de stage et l'étudiant.

Les formateurs et les partenaires de stages sont en coresponsabilité dans l'offre de formation. Ce sont des **personnes ressources**, garantes des moyens mis à la disposition de l'étudiant dans le parcours individualisé. **Ces liens nécessitent des échanges et l'instauration d'un dialogue entre les stages et l'Institut pour l'accompagnement des étudiants** (ACTION N°3).

#### **II-2-3. LE PARCOURS DE STAGE :**

**Le stage** est un lieu d'expérimentation, un lieu d'apprentissage qui permet l'articulation des savoirs théoriques et pratiques et l'élaboration des raisonnements cliniques. L'étudiant y acquiert des compétences qui sont évaluées par les professionnels de santé. Il y construit en partie **son identité professionnelle**.

Le stage est pour l'étudiant l'occasion :

- de découvrir les caractéristiques réelles du métier et de s'y confronter, c'est le cœur de l'alternance intégrative de la formation et de **la professionnalisation,**
- d'acquérir des connaissances, de faire les liens entre théorie et pratique.

- Formation aux Métiers de la Santé avec des
- d'acquérir une posture réflexive en questionnant la pratique en stage et/ou à l'Institut de  
allers/retours entre les 2 lieux d'apprentissage,
  - d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
  - de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
  - de prendre des initiatives et des responsabilités progressivement,
  - de confronter ses pratiques à celles des professionnels et de les  
questionner,
  - de reconnaître ses émotions et de les utiliser avec la distance  
professionnelle qui s'impose,
  - de centrer son écoute sur la personne soignée et de prodiguer des  
soins sécuritaires et de qualité,
  - de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
  - de construire son **identité professionnelle**.

### L'ORGANISATION DES STAGES :

Les stages sont effectués prioritairement sur l'ensemble du territoire Creusois et sur les départements limitrophes. Des demandes spécifiques de stage peuvent être accordées dans le cadre du futur projet professionnel. Une étude conjointe entre direction de l'Institut, le cadre formateur responsable des stages et la direction du lieu de stage permet de définir la convention de stage et de définir les objectifs pédagogiques en concertation.

La diversité des stages doit permettre à l'étudiant de rencontrer les situations emblématiques principales. Pour cela, les stages sont organisés dans 4 typologies de soins :

- soins de courte durée
- soins de suites, de réadaptions et soins de longue durée
- soins en santé mentale
- soins individuels et collectifs en lieux de vie

## LES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT :

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité :

- d'un **maître de stage** : il a une fonction organisationnelle et institutionnelle,
- d'un **tuteur de stage** : il est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant, il a une fonction pédagogique. Il fait le lien avec les autres professionnels de proximité qui participent à l'encadrement de l'étudiant. Il s'appuie sur un outil le **portfolio**, pour réaliser le bilan d'acquisition des compétences, favoriser l'apprentissage, rendre visible la progression de l'étudiant et ses acquisitions,
- des **professionnels de proximité** : ils assurent l'accompagnement de proximité au quotidien de l'étudiant. Cet accompagnement est important pour permettre à l'étudiant la réalisation des différentes activités de soins. Celui-ci sera progressif, encouragé et évalué pour permettre à l'étudiant de progresser,
- d'un **formateur référent de stage** : il assure le lien entre le terrain de stage, l'étudiant et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers. Il rencontre l'étudiant et le tuteur de stage afin de faire un point sur les acquis, les difficultés et les compétences acquises en situation de travail en stage. Ce temps d'échange est favorable à la pratique réflexive.

## UN OUTIL SUPPORT D'APPRENTISSAGE POUR L'ETUDIANT : LE PORTFOLIO

Il permet à l'étudiant de suivre son évolution dans l'acquisition des compétences et de communiquer avec les professionnels formateurs et tuteurs de stage. Il est sous la responsabilité de l'étudiant. Il est le lien entre l'étudiant, les professionnels et les formateurs (référent du suivi pédagogique, responsable de stage) pour analyser, réaliser un bilan, valider des acquis et proposer des améliorations. Il aide l'étudiant à s'autoévaluer.



## **LES PISTES DE PROGRESSION :**

Le recul sur la mise en place du nouveau programme nous permet d'identifier des actions d'amélioration dans un nouveau contexte de politiques partagées dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire. Les pistes sont de retravailler à **l'actualisation de l'agrément des stages, la création de parcours qualifiant** à l'intérieur des stages en partenariat avec le Centre Hospitalier de Guéret, poursuivre la **formation et l'accompagnement des tuteurs de stage** par des **liens renforcés entre l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé et les terrains de stages et identifier de nouveaux lieux de stages** (ACTION N°3).

### **II-2-4. L'EVALUATION :**

**Les pratiques de l'évaluation** sont incontournables pour s'assurer de l'acquisition des savoirs, des compétences et du savoir être professionnel en Institut et en stages. Toute situation est objet d'évaluation et utile à la construction professionnelle de l'étudiant.

Les modalités de l'évaluation relèvent de 2 champs :

- pouvoir répondre à la norme réglementaire qui définit des modalités d'évaluations normatives afin d'attribuer les crédits européens,
- des évaluations formatives permettant d'apprécier les progrès, l'évolution de l'étudiant, ces capacités d'auto-questionnement, de compréhension. Elle devient «désir d'intelligibilité»<sup>4</sup>

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier s'obtient par l'obtention de 180 crédits européens :

- enseignement théorique en Institut de Formation en Soins Infirmiers = 120 crédits,
- formation clinique = 60 crédits.

Les crédits de formation sont attribués par la Commission d'Attribution des Crédits (CAC).

## **II-3. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE :**

Afin de répondre aux exigences de la démarche qualité en formation professionnelle initiale et dans le cadre de notre engagement de notre politique qualité ISO 9001, l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé du Centre Hospitalier de Guéret a mis en œuvre les indicateurs suivants :

- les indicateurs quantitatifs en lien avec la démarche qualité :
  - Taux de réussite au Diplôme d'Etat
  - Taux de réussite des Unités de Formation
  - Taux d'abandon et d'interruption en cours de formation
  - Taux de satisfaction des étudiants concernant l'IFSI
  - Taux de satisfaction des étudiants concernant les lieux de stages
  - Taux d'employabilité des étudiants (évaluation à la sortie de formation).

---

<sup>4</sup> Conférence journée pédagogique de l'école des Mines de Nancy , 2004 : Michel Vial, université de Provence UMR ADEF «Former, est ce faire acquérir des compétences ? Que faire des malentendus autour d'une notion pourtant incontournable ?»

## II-4. LES AXES DE PROGRES : OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

	OBJECTIFS	ACTIONS	DELAIS
2	Développer la simulation en santé comme outil pédagogique	Participation au groupe projet IFSI/CH de Guéret	2016/2018
		Finaliser l'équipement du laboratoire pour recréer les conditions favorables des apprentissages en situation simulée (en chambre du patient ; en salle de soins)	2017/2018
		Elaborer des scénarios de simulation en lien avec les unités d'enseignement (soins relationnels, pharmacie, gestion des risques)	2017/2018
3	Poursuivre une politique partagée sur les stages avec le Centre Hospitalier de Guéret et les autres établissements du GHT	Organiser une réunion annuelle avec les maîtres et tuteurs de stage afin de renforcer le lien entre l'IFSI et les terrains de stage	Avant fin 2017 et chaque année
		Poursuivre la proposition de formation des tuteurs	3 sessions par an (catalogue de formation continue de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé)
		Actualiser l'agrément des stages	2016/2018
		Identifier et organiser des parcours qualifiants de stage	2017/2018
1	Utiliser le nouveau logiciel Win IFSI (BL scolarité et BL planification)	Utilisation de l'outil par chaque formateur par une utilisation sur 2 promotions utilisation de BL planification à partir d'octobre 2017	Nouvelle formation octobre 2017
4	Mener une réflexion avec l'équipe pédagogique sur les postures différenciées du formateur afin de faciliter la relation et la communication avec les étudiants et entre formateurs	Identifier les qualités et les compétences en fonction des postures (réfèrent de promo, réfèrent UE, réfèrent de stage, réfèrent de suivi pédagogique)	A partir de septembre 2017
		Formaliser par écrit le rôle à chaque posture	idem
5	Développer chez le futur professionnel des comportements éco-responsables	Sensibilisation à la démarche développement durable	2017/2018
6	Apporter aux formateurs les qualifications utiles dans la perspective des rapprochements annoncés avec l'université	Plan de formation des agents de l'Institut	Dès 2017
7	Contribuer à la co-construction de cours universitarisés dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales	Contribution sur les UE 1.2.S2 ; UE 2.2 et 2.1.S1 et UE 2.7.S4	2017/2018
8	Contribution au travail régional des objectifs d'enseignement et de validation des TIR des étudiants de 3 <sup>ème</sup> année	Participation au groupe IFSI Limousin Mettre en application les outils élaborés par le groupe	2017/2018
9	Développer l'inter professionnalité IDE/AS	Dans le cadre des enseignements soins palliatifs	2018

		<p>et de la fin de vie, mobiliser les ESI de 3<sup>ème</sup> année et les élèves AS sur des analyses de situations et des propositions de prises en soins.</p> <p>Amener les apprenants à réfléchir ensemble afin de développer une culture palliative partagée.</p>	
--	--	--	--

# BIBLIOGRAPHIE

## Livres et Rapports

COUDRAY M.-A. et GAY C. (2009), *Le défi des compétences. Comprendre et mettre en œuvre la réforme des études infirmières*, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson, 191 p.

PHANEUF M. (Janvier 2010), *L'Intégration des TIC, pour enseigner différemment et apprendre autrement*, [s.l.] [s.n.].

VALERY P., (1957), *Œuvres - Mélange*, Bibliothèque de la pléiade, Gallimard, 322 p.

Rapport N° 227-B juillet 2010 ORS du Limousin « aide à l'identification des besoins de santé en région limousin et dans ses territoires. »

## Textes règlementaires

Arrêté du 31 juillet 2009, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Annexes à l'arrêté du 31 juillet 2009 : référentiel d'activités, référentiel de compétences, référentiel de formation.

Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009.

Instruction n° DGOS/PF2/2013/383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé.

Arrêté du 26/09/2014 (article 5) modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Loi de santé du 26 janvier 2016